

# Les actions du

# C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

## de Redessan



**Le CCAS de Redessan** est en charge de l'Action Sociale dans la commune, il accueille, écoute, informe, conseille et met en œuvre des actions d'animation et de soutien.

ccas  
Commune de Redessan

## MISSION

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale (CCAS) est une institution locale d'action sociale qui met en place la politique sociale de la commune.

## LES ACTIONS

Le CCAS propose des services et des aides afin de répondre aux besoins sociaux de tous les publics en travaillant en partenariat avec de nombreux acteurs. Il organise régulièrement et tout au long de l'année, des actions intergénérationnelles afin de renforcer le lien social sur le territoire.

Il accueille des permanences de services extérieurs : L'assistante sociale du CMS de Marguerittes reçoit sur rendez-vous une matinée par semaine en mairie.

## HABITAT / CADRE DE VIE

### Locations de terres

Le Centre Communal d'Action Sociale met à disposition des habitants de la commune, des terrains agricoles en location.

Par le biais d'une convention d'occupation à titre précaire pour une durée de deux ans, le CCAS autorise le preneur à occuper le terrain afin d'y exploiter :

- soit un jardin familial dont les fruits et légumes seront exclusivement destinés à la consommation personnelle du preneur ;
- soit le gardiennage de chevaux dans le cadre d'une activité personnelle et non commerciale.



# JEUNESSE

## Bourse au Permis

Un dossier de candidature doit être déposé.  
Le taux de l'aide est de 50 % du coût total du permis, montant de la bourse limité à 1 200 €.



## Bourse au BAFA

Offrir à des jeunes gens ou des adultes domiciliés sur Redessan une aide, en prenant en charge une partie du coût du BAFA en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif.

Un dossier de candidature doit être déposé.



## Passeports Été

Il permet aux jeunes âgés de 13 à 23 ans, durant la période estivale (du 15 juin au 15 septembre), de découvrir de nouvelles activités à un tarif attractif, tout en développant leur autonomie en matière d'activités et de transport.

Parmi les activités proposées nous trouvons :

- Balades en Canoë
- Paint Ball/Karting/Laser Game/Cinema
- Accrobranche
- Bowling
- Promenades à cheval
- Séances de squash/Piscine/entrées aux matchs de football ou Handball
- Menus au fast-food ou au restaurant
- Aller-retour sur le réseau liO (Edgard)
- Déplacements en bus sur le réseau Tango

Le prix de vente du chéquier aux jeunes est de 26,50 €. Le coût pour la commune est, en moyenne, de 63,90€.





## POLITIQUE SOCIALE POUR LES ADULTES

(Seniors, Handicap, Personnes Isolées)

### Répertoire Seniors

La commune invite les personnes **âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile**, les personnes **de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** et les **personnes en situation de handicap** à se faire connaître auprès des services de la mairie en communiquant leurs données nominatives permettant de les identifier et de les joindre afin de figurer sur un fichier qui permettra à la mairie de les contacter prioritairement en cas de déclenchement par le préfet d'un plan départemental d'alerte (**canicule, grand froid, inondation ou autre**) ainsi que d'un signalement de **besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours**.

### Bourse au permis (adultes)

Partant du constat que nombres de personnes ne peuvent accéder à l'emploi faute de moyen pour se rendre sur leur lieu de travail, le CCAS propose le dispositif « Bourse au permis de conduire » sur la commune. Voir chapitre JEUNESSE.

### Téléassistance

Les personnes vivant seules peuvent disposer d'un service d'assistance qui permet, en cas de besoin, d'alerter un réseau de personnes désignées.

Depuis 40 ans, la Fédération Départementale **Présence 30** propose notamment un dispositif de téléassistance dont une partie de l'abonnement peut être prise en charge par le CCAS de la commune sous condition de revenus.

# POLITIQUE SOCIALE POUR FAMILLES EN DIFFICULTÉ

## Colis alimentaires

Une convention moyennant une subvention a été signée entre le CCAS et l'association « Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte » pour assurer la distribution des colis de produits de première nécessité et des colis alimentaires au bénéfice des personnes en situation de précarité résidant sur la commune.

**Lors d'un conseil d'administration du CCAS**, l'attribution ou non d'une aide alimentaire est votée, qui ne peut être renouvelée que 3 fois.

## Bons d'achat (gaz, épicerie sociale, divers)

Pour répondre à l'urgence de certaines situations, l'attribution de bons alimentaires d'un montant de 20 € peut être très rapide et permet aux familles de subvenir à leurs besoins dans une épicerie sociale. Le budget autorise la distribution de 50 bons maximum dans l'année.

Le CCAS propose également des bons pour l'achat d'une bouteille de gaz limité à 3 par an.

## Aide paiement cantine/Centre de Loisirs

Pour les familles avec des enfants scolarisés, une aide pour financer la cantine est également possible ainsi qu'une participation au paiement du centre de loisirs. Pour en bénéficier, il faut remplir le formulaire de demande et joindre les justificatifs nécessaires pour l'étude du dossier (ressources, CAF, dépenses, avis d'imposition). La commission donnera son avis après étude du dossier et le montant accordé se déduira de la facture du restaurant scolaire et/ou du centre aéré.

## Bourse aux Plantes

En partenariat avec l'association *Arrosoir et coccinelle*, la bourse aux plantes est en fait une invitation à venir échanger plutôt que de jeter. On échange un plant contre un autre et si parfois l'échange ne peut pas se faire, on donne en toute simplicité.



### Jardin Partagé

Le CCAS en partenariat avec le *Centre socio culturel Odyssée* et l'association *Arrosoir et Coccinelle*, met à disposition des terrains pour privilégier le contact avec la nature. A raison de 3 matins par semaine, les intéressés pourront travailler la terre, planter des légumes ou simplement échanger des astuces et des conseils. Se renseigner auprès du CCAS, du *CSC Odyssée* ou de l'association *Arrosoir et Coccinelle*.



# C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

## de Redessan



Par ailleurs le CCAS organise, la **Semaine Bleue**, l'**Opération Brioches**, le **Repas de Noël**, la distribution de bons cadeaux et les **Balade Partagée** et **Balade Rose**.



Le CCAS travaille aussi en partenariat avec le Centre social et culturel Odysée dans le cadre de l'opération **Mona Lisa** qui accompagne les personnes isolées de la commune.

**Pour toutes informations et demandes,**

**veuillez contacter**

**M<sup>me</sup> Liliana VINAS au 04 66 20 84 90**

**mail [ccas.redessan@orange.fr](mailto:ccas.redessan@orange.fr)**

**N° Femmes  
battues**

**3919**

**N° Enfance  
maltraitée**

**119**